

↘ DROIT PUBLIC

Droit public général

Formation initiale

Formation continue

Apprentissage

Contrat de professionnalisation

Faculté de Droit et de Science politique

Campus Centre
9 rue Jean Macé
CS 54203
35042 Rennes cedex
☎ 02 23 23 76 76

www.droit.univ-rennes1.fr

Objectifs

La spécialité Droit public général a pour objectif l'acquisition de connaissances sur des questions majeures de droit public interne et international. Elle vise à dispenser, dans une finalité recherche ou professionnelle, un savoir critique sur l'Administration et sur les mutations actuelles des collectivités publiques.

Après un tronc commun de cours et séminaires au premier semestre, les étudiants optent, au second semestre, pour le **parcours à finalité recherche** ou le **parcours à finalité professionnelle**.

Métiers et secteurs d'activité

- Préparation aux concours
 - de l'enseignement supérieur (après doctorat),
 - des fonctions publiques d'État, territoriale, hospitalière,
 - des tribunaux administratifs,
- attaché territorial ou chargé de mission au sein de collectivités locales,
- emploi dans des organisations non gouvernementales (ONG) (option droit international public)...
- administrateur, attaché, rédacteur, adjoint administratif (des trois fonctions publiques : Etat, territoriale, hospitalière),
- magistrat, commissaire de police, officier des armées ou de la gendarmerie nationale, commissaire aux armées...
- directeur de cabinet en collectivités territoriales,
- conseiller juridique en entreprise publique et responsable de service contentieux en établissement public, DRH en entreprise publique,
- chargé de relations publiques dans les collectivités territoriales,
- maître de conférences, agrégé des Facultés de droit,
- avocat, conseiller juridique...



> Master 2 :

- 2 semestres
- 60 crédits ECTS

> Stage

4 semaines dans le parcours à finalité professionnelle

> Langue vivante optionnelle

(anglais, allemand ou espagnol)

> Certification conseillée :

TOEIC (Test of English for International Communication)

> Candidature en ligne : de mi-mars au 30 mai

<http://candidatures.univ-rennes1.fr>

> Pour tout renseignement

Service scolarité
☎ 02 23 23 76 13
droit-scol@listes.univ-rennes1.fr

Organisation des études

Semestre 3	
UE obligatoires <ul style="list-style-type: none"> ▪ Droit constitutionnel ▪ Droit administratif ▪ Finances publiques ▪ Théorie du droit ▪ Droit international public 	
Semestre 4	
Parcours à finalité recherche	Parcours à finalité professionnelle
<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2 séminaires parmi <ul style="list-style-type: none"> • Contentieux constitutionnel • Droit des collectivités territoriales • Droit public comparé • Droit international public, communautaire et européen : études de cas ▪ Stage de recherche <ul style="list-style-type: none"> • Séminaire de l'Ecole doctorale • Mémoire (coef 3) • Journée d'information au SOIE 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 3 séminaires parmi <ul style="list-style-type: none"> • Contentieux constitutionnel • Droit des collectivités territoriales • Droit public comparé • Droit international public, communautaire et européen : études de cas ▪ 1 cours parmi <ul style="list-style-type: none"> • Procédure pénale approfondie • Droit de la personne • Théorie contemporaine de la démocratie ▪ Conférences sur la fonction publique civile et militaire ▪ Séminaires avec des professionnels ▪ Stage de 4 semaines (administration civile et militaire, collectivités locales, secteur privé).

Conditions d'admission

Sélection sur dossier des candidats

- titulaires du diplôme de maîtrise en droit,
- ayant validé un master 1 en droit / science juridique ou en science politique,
- titulaires d'un diplôme d'un institut d'études politiques délivré au terme de quatre années d'études,
- bénéficiaires d'une validation d'acquis (VAE). Dans ce cas, il convient de se renseigner au **service de Formation continue** : <http://sfc.univ-rennes1.fr>

Dans certains cas particuliers – activité professionnelle, santé, charge de famille – un aménagement du M2 est possible sur deux années consécutives (sur accord du responsable de la formation avant l'inscription administrative).

Les candidats au parcours « recherche » ont la possibilité de suivre le master dans le cadre d'un régime d'échanges internationaux (voir avec le responsable de la formation avant le 31 mars)